



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 09/02/2021

DELIBERATION
n° CA 2021 - 19

*Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(TSM-R)*

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente,

Article unique :

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le Président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 09/02/2021
DELIBERATION n° CA 2020 - 19
Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(TSM-R)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
8 janvier 2021	Autres contrats, conventions, accords	960	Les investisseurs se préoccupent-ils plus ou moins du changement climatique dans un monde post-pandémique ?